

2025/56

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



DECISION MUNICIPALE
N° 2025/25
Création d'une classe à l'école maternelle
Ludovic Massé

Le Maire de Toulouges,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 résultant des dispositions de la Loi du 31 décembre 1970, sur la gestion municipale et les libertés communales,

VU la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, par laquelle il a délégué sans aucune réserve, à son Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées dans le cadre de l'article 23 de la loi 85-97 du 25 janvier 1985,

VU la lettre en date du 5 mars 2025 de Madame Anne-Laure ARINO, Directrice académique des services de l'Education Nationale, informant la commune de sa décision d'ouverture d'une classe à l'école maternelle Ludovic Massé.

DECIDE

ARTICLE 1 - La création d'une classe à l'école maternelle Ludovic Massé de Toulouges, pour la rentrée scolaire 2025/2026.

ARTICLE 2 - La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et le conseil municipal en sera informé dès la prochaine séance.

Fait à Toulouges, le 26 juin 2025

Le Maire,

Nicolas BARTHE